

L'École nationale des ponts et chaussées et l'ENSTA s'associent pour ouvrir une voie de recrutement dédiée aux sportifs/sportives et artistes de haut niveau

L'École nationale des ponts et chaussées (ENPC) et l'ENSTA mettent en place conjointement, pour la rentrée 2026, une voie d'admission spécifique destinée aux sportifs/sportives et artistes de haut niveau souhaitant intégrer leur formation d'ingénieur. Cette initiative vise à offrir un cadre académique adapté à des candidats et candidates engagés ou engagées dans des parcours de haut niveau dont les exigences rendent difficile l'accès aux voies de recrutement traditionnelles et vient renforcer l'égalité des chances. L'objectif est de tout mettre en œuvre afin que ces jeunes talents n'aient pas à choisir entre leurs études et leurs carrières sportives et artistiques, à ne pas renoncer à l'un ou à l'autre à un moment déterminant de leurs carrières. Les élèves admis bénéficieront ainsi d'un suivi adapté et d'un aménagement de leur cursus. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 10 avril 2026.

Un processus de sélection commun aux deux Grandes Écoles

L'admission est ouverte aux candidats et candidates inscrits ou inscrites en classes préparatoires ou en licence universitaire et justifiant d'un niveau attesté dans leur discipline.

Pour les sportifs et sportives, ils et elles devront fournir un document émanant d'une structure sportive reconnue (par exemple : fédération, centre de formation) attestant du niveau sportif atteint : inscription sur la liste ministérielle des « sportifs/sportives de haut niveau » ; appartenance à une structure d'élite (centre de formation, Pôle France) ou participation à des compétitions nationales/internationales avec performances notables ou sélection en équipe nationale jeune/senior. Une lettre de recommandation, d'un directeur ou conseiller technique, d'un entraîneur ou autre représentant de l'activité physique, doit venir en complément pour attester du volume horaire hebdomadaire consacré à la pratique sportive.

Une démarche identique est proposée pour les artistes de haut niveau (musiciens/musiciennes et danseurs/danseuses) qui doivent attester d'une admission ou d'une scolarité en cours dans un établissement artistique de prestige ; de la participation à des concours internationaux de référence ; d'un engagement au sein d'un orchestre ou ensemble reconnu ; d'une expérience significative de concerts professionnels ; d'un engagement dans une compagnie de danse reconnue ; ou d'une expérience significative (pro ou semi-pro) sur scène. Une lettre de recommandation, d'un professeur de conservatoire, d'un maître de ballet ou de toute personne officielle accompagnant le candidat ou la candidate dans sa pratique artistique, viendra en complément pour attester du volume horaire hebdomadaire consacré à la pratique artistique.

L'admissibilité repose sur l'examen du dossier académique et sur la validation du niveau sportif ou artistique. Les candidats ou candidates admissibles seront convoqués/convoquées à un ensemble d'épreuves orales communes aux deux établissements, portant sur les mathématiques, la physique, l'anglais, l'analyse de documents scientifiques ainsi que sur la motivation et la personnalité. Ces épreuves sont organisées conjointement par l'ENPC et l'ENSTA et constituent un processus de sélection unique pour les deux Écoles. Elles visent à s'assurer que les candidats et candidates disposent des prérequis nécessaires pour suivre un cursus d'ingénieur dans ces établissements.

Un aménagement de scolarité pour accompagner la double exigence

Les élèves auront la possibilité d'étendre la durée de la formation au-delà des trois années réglementaires sans être considérés comme redoublants ou redoublantes, afin de concilier au mieux leur formation d'ingénieur avec la poursuite de leur carrière sportive ou artistique. Un contrat d'études semestriel, signé entre l'élève et l'École, précisera les modalités d'organisation de la scolarité et les adaptations nécessaires à la poursuite de la pratique sportive ou artistique de haut niveau.

Le nombre de places ouvertes chaque année est fixé par les conseils d'administration des deux établissements. Entre une et cinq places seront ouvertes chaque année pour chacune des formations d'ingénieur concernées.

Un dispositif pour aider tous les talents

La création de cette nouvelle voie d'accès répond à un constat partagé : la préparation des concours d'entrée aux écoles d'ingénieurs demeure difficilement compatible avec les calendriers d'entraînement, de compétition ou de représentation pour des sportifs/sportives et artistes de haut niveau. En proposant un dispositif d'admission dédié, l'ENPC et l'ENSTA entendent diversifier et adapter l'accès à leurs formations pour des talents dont les parcours témoignent d'un engagement exceptionnel.

Pour l'ENPC, cette voie concerne l'accès au cycle ingénieur, et pour l'ENSTA, elle s'applique au diplôme d'ingénieur généraliste ainsi qu'au diplôme de spécialité « défense et sécurité ».

Ce nouveau dispositif est coordonné côté ENSTA par Thomas Loiseleux, directeur de la formation et de la recherche, et côté ENPC notamment par Rémi Carmigniani, chercheur au sein du [Laboratoire d'Hydraulique Saint-Venant](#). Il connaît particulièrement bien le monde du sport de haut niveau notamment au travers sa participation au projet [SCIENCES²⁰²⁴](#) dont l'ENPC et l'ENSTA étaient membres fondateurs. Ce programme de recherche a eu pour objectif d'apporter un soutien scientifique aux athlètes français en vue des Jeux Olympiques de Paris 2024.

« Cette voie d'admission s'inscrit pleinement dans la mission de l'ENPC d'accompagner tous les jeunes talents dans la durée. En adaptant nos modalités de formation aux exigences de la haute performance sportive et artistique, nous affirmons notre volonté de reconnaître la valeur du parcours de ces élèves d'exception et leur place au sein de nos formations d'ingénieurs, qu'elles et ils viendront enrichir. » précise Anthony Briant, directeur de l'ENPC.

« Les campus de l'ENSTA s'inscrivent dans un environnement particulièrement propice aux parcours d'excellence, à proximité de grands pôles d'entraînement sportif et d'institutions artistiques de premier plan. Cette proximité crée des conditions concrètes pour permettre à des sportifs et artistes de haut niveau de mener leur double projet. Elle illustre aussi notre conviction que les qualités développées dans ces disciplines – exigence, goût de l'effort, créativité, esprit d'équipe – sont de véritables atouts pour la formation d'ingénieurs à même de répondre aux grands défis contemporains et à venir » ajoute Estelle lacona, directrice générale de l'ENSTA.

12.03.2026

Plus d'informations :

<https://ecoledesponts.fr/admissions/en-formation-dingenieur/sportifs-et-artistes-de-haut-niveau>

formulaire d'inscription pour des candidatures ouvertes jusqu'au 10 avril :

<https://forms.studizz.fr/forms/6995c931f75922987f007eb7>

CONTACTS PRESSE :

École nationale des ponts et chaussées

Stéphanie Masson,
Agence MadameMonsieur
06 84 65 17 34 -

smasson@madamemonsieur.agency

Karima Chelbi,
Direction de la communication de l'ENPC
01 64 15 34 17 - karima.chelbi@enpc.fr

ENSTA

Maxime Forgues
Oxygen-RP
07 43 29 74 31

maxime.f@oxygen-rp.com

À propos de l'École nationale des ponts et chaussées

L'École nationale des ponts et chaussées, grande école d'ingénieurs française créée en 1747, forme les futurs cadres dirigeants et les chercheurs et chercheuses qui auront à relever les défis de la société durable du 21^e siècle. Au-delà du génie civil et de l'aménagement du territoire, qui ont fait historiquement son prestige, l'École développe formations et recherche d'excellence liées aux enjeux de la transition écologique et de la responsabilité sociale dans des domaines plus larges : ville et transports, mathématiques, économie et finance, énergie, mécanique et science des matériaux... Les 15 chaires d'enseignement et de recherche de l'École y sont entièrement consacrées, associant objets scientifique et technique, réalité économique et acceptabilité sociétale. L'ENPC est membre de l'Institut Polytechnique de Paris (IP Paris), institut de sciences et technologies à vocation mondiale avec l'École polytechnique, l'ENSTA Paris, l'ENSAE Paris, Télécom Paris et Télécom SudParis. Elle est aussi membre fondateur de PSE-École d'Économie de Paris et de l'université européenne EELISA qui réunit 10 établissements d'enseignement supérieur, dans 8 pays. Elle est enfin certifiée ISO 9001 : 2015. ecoledesponts.fr

A propos de l'ENSTA

Grande école d'ingénieur publique sous statut d'EPSC-GE, membre de l'Institut Polytechnique de Paris, la nouvelle ENSTA fusionnée rassemble plus de 2 200 étudiants, 200 enseignants-chercheurs, 300 doctorants, 11 laboratoires de recherche et une trentaine de chaires et laboratoires communs répartis sur ses deux campus, celui de Paris-Saclay à Palaiseau (Île-de-France) et celui de Brest (Bretagne). Ses communautés d'alumni réunies forment un vaste réseau de près de 20 000 anciens élèves. ensta.fr